

M
Usumbura, le 14 décembre 1957.

N*91/

910212

A Monsieur le Gouverneur Général
à
LEOPOLDVILLE/KALINA.-

RECIEU
14 DEC 1957
SECRETARIAT PROVINCIAL

Monsieur le Gouverneur Général,

En réponse à votre télégramme N*12/800
du 13 décembre 1957, j'ai l'honneur de vous
transmettre ci-joint, 2 exemplaires supplémentaires
de la note de Monsieur BALTUS sur le statut des
villes et des communes au Ruanda-Urundi.

Ruhengeri
1474

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL,
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,
LE SECRETAIRE PROVINCIAL,
sé/ G. BRAUSCH.

Pour expédition conforme à la minute,
Usumbura, le 14 décembre 1957,
Le sous-chef du bureau des secrétariats,
D. BEYAERT.

TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI



SECRÉTAIRE PROVINCIAL

66

En rep. à v. Miqua
no 12/800~~11~~ du 13 décembre
1957 j'ai l'h. d. 2 grammes
ce sont 2 exemplaires
supplémentaires de la note
de M^{re} BALTUS sur le statut
de ville et de commune au
Ruanda Urundi

Pr. V.06

Prux
Cm

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIENST DER TELEVERBINDINGEN

Arrivé à :
Aangekomen te :



NUMERO <i>Nummer</i>	ORIGINE <i>Oorsprong</i>	MOTS <i>Woorden</i>	DATE <i>Datum</i>	HEURE <i>Uur</i>	VIA <i>Via</i>

Indications de service
taxées
Betaalde dienstaanwijzingen

TÉLÉGRAMME
Telegram

Explication des abréviations admises pour les indications de service taxées :

Verklaring van de afkortingen toegelaten voor de betaalde dienstaanwijzingen :

- RP = Réponse payée.
Antwoord betaald.
- LT = Télégramme lettre.
Brieftelegram.
- CR = Accusé de récep.
Kennisgeving van ontvangst.
- TC = Collationnement.
Te collationneren.

*Qui a constitué les
dosiers ??
Un peu plus d'attention
sont pas de nature à donner
une haute idée sur le secretariat
fonctionnement des Bureaux Unions
Sociales au Ruanda Urundi*

Prunier
13/12
VIGOU GAL USUMBURA-

La Colonie n'est soumise a aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
De Kolonie is niet verantwoordelijk wat betreft de private correspondentie langs telegrafische weg.

(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940.)
(Wetgevende ordonnantie nr. 254/Telev. van 23 Augustus 1940.)

F 6191 LEOPOLDVILLE 25/21 13 1506 OFF-

12/80013 RVL 111/9894 SEPT DECEMBRE MANQUENT DEUX EXEMPLAIRES NOTE BALTUS
SUR LE STATUT DES VILLES ET DES COMMUNES- CONGO

~~6191 VIGOU GAL 12/80013 RVL 111/9894 MANQUENT CONGO BQ D OFFICE BN LIRE
DECEMBRE MANQUENT IRPT MANQUENT TKS~~